

SELARL KOVALEX III

Avocats inscrits au Barreau de QUIMPER
3, Venelle de Kergos – 29000 QUIMPER
Tel : 02 98 53 65 14 – Fax : 02 98 53 87 72

V E N T E A U X E N C H E R E S P U B L I Q U E S

Au Tribunal Judiciaire de **QUIMPER (29000)**, Palais de Justice, 48 A quai de l'Odét
Audience du Juge de l'Exécution

LE MERCREDI 17 JUIN 2026 A 11 Heures

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de la parcelle suivante :

En la commune de PONT-AVEN (29930), la parcelle sise lieudit « Pen Pont Aven » cadastrée sous les références section AH n° 129 d'une contenance totale de 29 ares 90 centiares.

MISE A PRIX : 100.000 € (CENT MILLE EUROS)

Avec possibilité de baisse d'un quart en cas de non-enchère

outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au Cabinet d'Avocats de la SELARL KOVALEX III, 3, Venelle de Kergos à QUIMPER (29000) (Tél. 02.98.53.65.14)
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de QUIMPER, 48 A, Quai de l'Odét à QUIMPER (29000)

Les enchères ne peuvent être portées que par le Ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de QUIMPER d'un montant minimum de 1.000 €.

Une consignation obligatoire dont le montant est fixé à 10.000 € en un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de QUIMPER – compte séquestre, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'avocat.

Pour avis simplifié